

Comptes rendus

Section coordonnée par Laurence Macé

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 51B, *Writings of 1760-1761 (II)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2013, xxvii + 568 p.

Contient : *Du polythéisme*; *Appel à toutes les nations de l'Europe*; *À Daphné*; *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*; *Rescrit de l'empereur de la Chine*; *Épître sur l'agriculture*; *Conversation de M. l'intendant des Menus avec M. l'abbé Grizel*; *Texts on the Decroze case and the patriarch church at Ferney*; *Lettre de Charles Gouju à ses frères au sujet des RR. PP. jésuites*; *Les Car, Les Ah, ah*; *Les Chevaux et les ânes, ou Étrennes aux sots*; *Shorter verse of 1760-1761*.

Préfacé par David Williams qui a assuré l'édition de plusieurs textes, ce second gros volume consacré aux œuvres des années 1760-1761¹ regroupe un ensemble de textes témoignant de la diversité des fronts sur lesquels Voltaire s'engage, bien qu'on puisse sans difficulté en percevoir la profonde cohérence. À l'orée d'une décennie marquée par la lutte contre l'Infâme, Voltaire multiplie les prises de position polémiques principalement dirigées contre tous ceux qui s'en prennent de près ou de loin aux philosophes, et pour des motifs divers et variés : de Shakespeare à Lefranc de Pompignan en passant par J.-J. Rousseau et Chaumeix, la liste est longue et donne parfois l'impression que Voltaire saisit le moindre prétexte pour faire feu de tout bois. Le volume présente donc un éclatement apparent des genres et des formes (de la poésie à la « conversation », de l'essai au mémoire, en passant par la forme épistolaire qui balaie elle-même toute la gamme de ses emplois) ainsi que des thématiques, Voltaire passant sans cesse du coq à l'âne (ou aux chevaux² !). L'intérêt du volume réside néanmoins justement dans la juxtaposition de ces pièces qui n'annoncent souvent pas, ou seulement de manière très partielle, ce dont elles parlent en réalité, et qui tissent entre elles un fort réseau de résonances dont rend compte le détail des annotations.

Bien que plusieurs de ces textes aient été présentés par Voltaire lui-même comme des « rogatons », et que certains aient pu attirer les critiques de ses plus proches alliés en raison de leur virulence³, on ne sous-estimera pas leur intérêt en y voyant seulement des pièces de circonstance. Sans prétendre à l'exhaustivité, on tentera ici d'en donner un bref aperçu en commençant par la polémique menée contre Jean-Jacques Rousseau. Par les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* (éd. P. Gibbard), réécriture satirique du best-seller de Rousseau, et le *Rescrit de l'empereur de la Chine* (éd. F. Brandli), qui

1 Le tome 51A est encore à paraître.

2 Voir *Les Chevaux et les ânes, ou Étrennes aux sots*.

3 Voir notamment les critiques des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, et en particulier la réaction de D'Alembert (Introduction, p. 164).

s'en prend à l'*Extrait du Projet de paix perpétuelle*, Voltaire entame une série d'écrits virulents qui signeront publiquement la rupture avec « cet archifou » (D9682) qu'est Jean-Jacques et iront en un crescendo d'insultes. L'annotation permet néanmoins de dépasser cet aspect – qui a certes le plus frappé les esprits, y compris des contemporains – pour souligner l'inscription des textes dans des problématiques moins anecdotiques : examen de la notion de goût, ailleurs présente dans ce volume, ou de la question des relations internationales.

284

Tout aussi sérieuse est évidemment la polémique menée contre les adversaires des philosophes regroupés autour de l'*Encyclopédie* : la multitude des pièces de ce volume qui y participent de manière plus ou moins massive (*À Daphné*; *Conversation de M. l'intendant des Menus...* ; *Épître sur l'agriculture*; *Les Chevaux et les ânes*; *Les Car, Les Ah, ah*) témoigne d'une volonté de composer des opuscules relevant de genres variés mais surtout facilement diffusables, tant de manière autonome qu'en recueil, tant à travers la correspondance « privée », particulièrement propice à la diffusion des épîtres, que grâce aux périodiques. Le choix – nécessaire – de la publication des œuvres complètes selon un ordre chronologique gomme évidemment les stratégies de publication de Voltaire et de ses éditeurs ; les éditeurs modernes ont cependant pris soin de lister l'ensemble des éditions collectives dans lesquelles sont parus les différents textes (p. 517-525), et surtout de proposer un premier récapitulatif des différentes éditions des *Contes de Guillaume Vadé* (p. 527-537)⁴ dans lesquels sont parus la plupart des textes du volume. L'étude de ces pièces devra nécessairement être complétée par un examen de ces stratégies de diffusion au sein de recueils de mélanges⁵.

De manière moins attendue, la polémique religieuse *stricto sensu* est assez discrète dans ce volume qui ne présente qu'un court et sérieux essai intitulé *Du polythéisme* (éd. D. Williams) : Voltaire choisira le biais des textes collectifs, comme le *Dictionnaire philosophique* ou *La Philosophie de l'histoire*, pour revenir de manière extensive sur la place du judéo-christianisme dans la pensée humaine. Ce volume des *Œuvres complètes* illustre en revanche à nouveau comment la lutte religieuse se nourrit d'abord, alors que les philosophes sont attaqués en séance du Parlement par les dévots de tous bords, des affaires contemporaines. En témoignent la *Lettre de Charles Gouju à ses frères au sujet des RR. PP. jésuites* (éd. F. Moureau) consécutive à la décision du Parlement de supprimer progressivement la Compagnie de Jésus en France, ainsi

4 À compléter par le tome 57B, *Contes de Guillaume Vadé*.

5 Sur l'importance de cette question, voir « La notion voltairienne de “mélanges” », dossier du n° 6 de la *Revue Voltaire* (2006).

que les dossiers relatifs à l'affaire Decroze et à l'église paroissiale de Ferney (éd. J. Hanrahan)⁶.

On notera enfin l'important *Appel à toutes les nations de l'Europe, des jugements d'un écrivain anglais; ou Manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres et de Paris* (éd. D. Williams), qui s'inscrit au sein de plusieurs faisceaux d'intérêts parfois divergents: défense des comédiens et du théâtre face à la condamnation de l'Église, mais aussi face à celle de Rousseau, qui accuse Voltaire d'avoir introduit la corruption à la frontière genevoise par l'installation de son théâtre à Ferney; défense du théâtre de Corneille (les *Commentaires sur Corneille* sont en germe), et plus largement de l'esthétique nationale, associée au siècle de Louis XIV, mais par conséquent aussi de sa propre pratique dramaturgique, face au théâtre anglais. Autant de facettes qui interdisent des lectures univoques de ce texte, comme de la plupart des productions voltairiennes⁷.

Myrtille Méricam-Bourdet
Université de Lyon (Lyon 2)

285

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 57B, Contes de Guillaume Vadé, Oxford, Voltaire Foundation, 2013, xxxviii + 503 p.

Contient: *Contes en vers: Préface de Catherine Vadé; Ce qui plaît aux dames; L'Éducation d'un prince; L'Éducation d'une fille; Les Trois Manières; Thélème et Macare; Azolan; L'Origine des métiers;* [Contes en prose:] *Le Blanc et le Noir; Jeannot et Colin; Note sur le Chant détaché d'un Poème épique; Discours aux Welches; Supplément du Discours aux Welches; De l'histoire; Des fêtes; Lettre de M. Cubstorff, pasteur de Helmstad, à M. Kirkerf, pasteur de Lauvortorp; Lettre de M. Clocpitre à M. Eratou, sur la question, si les Juifs ont mangé de la chair humaine et comment ils l'apprétaient?*

L'essentiel de ce volume est bien entendu fourni par les contes en vers (éd. Sylvain Menant) et en prose (éd. Philip Stewart et Christiane Mervaud): ils constituent plus de la moitié des pièces du volume des *Contes de Guillaume Vadé* ici édités. Mais le *Discours aux Welches* et son *Supplément*, ainsi que quelques pièces détachées le complètent. L'introduction générale fait bien le point sur le

6 Le *Nouveau mémoire du sieur de Croze, maître horloger à Sacconey* avait fait l'objet d'une publication par J. Hanrahan dans la *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 271-284. Voir aussi O. Guichard, « L'affaire Decroze vue des tribunaux: une restitution chronologique », *ibid.*, p. 285-308.

7 On se reportera, pour la lecture du théâtre anglais, aux articles de la section coordonnée par L. Macé, « Voltaire et le théâtre anglais », ici même p. 165-265.

contexte de cette production littéraire de contes voltairiens ; Sylvain Menant y précise que la part des contes en vers dans ce premier recueil de contes publié par Voltaire est finalement très faible, sept pièces en vers sur vingt-quatre. On pourrait regretter peut-être qu'une seconde introduction générale surplombante ne vienne resituer l'ensemble du volume, jusque dans sa diversité, dans le moment de production littéraire et philosophique voltairien (par exemple l'écriture presque simultanée ou bien l'édition du *Traité sur la tolérance*, du *Dictionnaire philosophique*, du *Triumvirat*, des *Commentaires sur Corneille*, des articles pour la *Gazette littéraire de l'Europe*). Dans son introduction, S. Menant montre que si les contes en vers furent bien accueillis, et servirent de promotion à l'ensemble, il n'en fut pas de même pour le recueil jugé trop rhapsodique par le public et par Voltaire lui-même d'ailleurs, contraint de grossir le volume par l'ajout de la *Vie de Molière* et par une longue *Préface de Catherine Vadé*, bouffonne et improvisée en quelques heures. Plusieurs pièces avaient été l'objet d'une diffusion séparée et manuscrite antérieure à leur réunion en recueil (et ont donc donné lieu à des éditions critiques préalables dans les *OCV*, rappelées dans un utile tableau inaugural), et l'ensemble sera démembré avec l'assentiment de Voltaire dans les nombreuses éditions des Œuvres complètes.

L'édition critique des sept contes en vers, ainsi que de la *Préface de Catherine Vadé*, est assurée par S. Menant, bon connaisseur des contes voltairiens. Dans le premier d'entre eux, *Ce qui plaît aux dames*, Voltaire modifie le conte source anglais de Dryden (auteur que Voltaire connaît bien, lui-même inspiré ici par les *Canterbury Tales* de Chaucer), et, comme le montre S. Menant, il rapproche les personnages de caractères modernes, il élimine les débats sur le mariage et sur le bonheur conjugal – même s'il garde le stéréotype de l'insatiabilité féminine – et les descriptions de la cour, il modifie les personnages. Mais ces analyses des modalités de réécriture ne doivent pas faire oublier la dimension doucement polémique de ce conte, bien notée par l'éditeur pour les autres contes. Car Voltaire pointe manifestement le bout de l'oreille ici, par ses coups de patte à la religion chrétienne et à une royauté démythifiée (Clovis meurtrier) ainsi que par l'usage d'un finale ambigu sans doute plus philosophique qu'autobiographique : en vantant les mérites de l'erreur et des fables sur celui de la vérité du temps, celle du « triste raisonner », Voltaire propose-t-il un éloge régressif du repli de soi, ou bien une douce ironie philosophique destinée aux amateurs de contes ? Si Voltaire a eu le projet vague de « former un ensemble consacré aux questions d'éducation », les deux textes relevant de la question se ressemblent peu. Dans *L'Éducation d'un prince*, la thématique de l'initiation amoureuse, le jeu sur les récits orientaux satiriques et à rebondissement, sont autant de stéréotypes du conte en vers, qui offrent ici au lecteur le plaisir de la reconnaissance. Il y critique les mauvais effets

de la religion, en faveur des lumières naturelles ; la mauvaise influence des ministres et des confesseurs est contrebalancée par le rôle positif d'une femme, S. Menant avançant que le Dauphin et la Pompadour sont de ce fait sans doute l'horizon de ce texte. L'éditeur montre de manière stimulante que cette contre-éducation philosophique du Prince est aussi le fait d'un Voltaire historien qui cherche la valeur des grands hommes d'État dans les vertus militaires, en accord avec un ancrage dans la noblesse militaire (dont il est proche). D'une manière différente, mais promouvant des valeurs fort proches, *L'Éducation d'une fille* est un conte bref inspiré d'une nouvelle italienne du XVI^e siècle, dans lequel Voltaire modifie la tonalité du conte-source pour proposer moins une satire anticléricale qu'une attaque contre la religion, cause d'une morale contre-nature. Il adapte le conte à son public et pense l'éducation des filles comme autonomie, intégration sociale, capacité de décision. Il renouvelle le traitement du stéréotype : c'est la mère qui ici est éduquée à une morale naturelle, en accord sans doute avec le théâtre de Molière et de Marivaux, Voltaire prolongeant sa réflexion dans un dialogue du même titre et dans *La Prude* (antérieur). S. Menant fait ressortir les raisons pour lesquelles le conte des *Trois Manières* est sans doute pour Voltaire le plus réussi, et pour le lecteur le plus satisfaisant : d'une facture plus élaborée et fondé sur un jeu de références classiques, ce conte à l'antique est construit sur une déclinaison de trois récits, trois manières d'aimer, trois types de conte mobilisés. L'éditeur souligne que la morale y est en faveur de l'amour et de la nature, tout en s'interrogeant sur le sens ultime de ces récits qui imposeraient moins une « vision » qu'une présence stylistique de détail. Le très bref *Azolan* reprend l'opposition essentielle qui est celle de beaucoup de ces contes entre « la force des instincts naturels opposée à l'artifice des religions ». De manière proche encore, le conte léger et satirique très bref intitulé *L'Origine des métiers* revisite le mythe de Pandore (et son traitement par La Fontaine), en réduisant le personnage au seul don de séduire, mais révélateur de la diversité des talents (des séducteurs). L'éditeur montre que ce nouveau mythe de l'origine, qui nous fait divers et imparfaits, s'écrit contre l'anthropocentrisme idéalisé de la religion chrétienne ici moquée. Dans le conte allégorique *Thélème et Macare*, dont Jean-Baptiste Rousseau avait entretenu la tradition au XVIII^e siècle, l'inquiétude animée d'espoir et la quête recommencée d'un bonheur social feraient de Thélème un *alter ego* de Voltaire plus convaincant que la quiétude de Macare, trouvant son bonheur dans le retrait (autre figure possible de Voltaire). Le fond satirique du conte vise la perpétuelle insatisfaction des femmes mais surtout mène un voyage critique rapide (et dangereux) dans les différents milieux de la société française. Ne peut-on suggérer qu'une telle critique générale s'accorde bien avec celle qui est menée dans le *Discours aux Welches* ?

L'édition critique du *Discours aux Welches* et du *Supplément* par Diana Guiragossian-Carr va à l'essentiel, en pointant en quoi cette diatribe est une accumulation violente des arguments négatifs (déjà souvent employés par Voltaire) contre l'histoire et la culture françaises, qui se distingue par la « sauvagerie du ton », par une sorte de rage sans légèreté. Le *Discours* se compose de deux parties : l'accusation polémique contre les Français, puis la polémique linguistique sur la langue française. L'hypothèse biographique ici évoquée (la difficile adaptation de Voltaire à Ferney, interdit de retour en France) est-elle la plus pertinente pour expliquer la violence d'un tel texte ? N'est-ce pas aussi le moment où Voltaire, « chef de parti », écrit le *Traité sur la tolérance* et prépare son *Dictionnaire philosophique*, dans le cadre d'affaires et de combats menés contre une France rétrograde et qui ne change pas, la future France désespérante de l'affaire La Barre qui pleure, puis soupe et va à l'opéra ? On pourrait aussi tenter de comprendre le lien avec ses combats linguistiques à l'occasion de ses *Commentaires sur Corneille* ou contre certaines figures du pouvoir romain dans le *Triumvirat*.

Le court opuscule *De l'histoire*, ici édité par Myrtille Méricam-Bourdet, est bien resitué dans la tradition des positions de Voltaire en matière d'Histoire. Le travail d'annotation fait bien ressortir cette très riche intertextualité interne. Voltaire s'en prend ici aussi à l'Histoire écrite comme un recueil de fables blessant la raison, et pour cela à différentes autorités historiques, à toute interprétation théologique de l'histoire, à toute normativité du passé. Enfin, le court pamphlet intitulé *Lettre de M. Clopitre à M. Eratou, sur la question si les Juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprétaient ?*, est édité par Antonio Gurrado, qui explique et justifie ce texte dont le sujet a surpris certains contemporains. Sa tonalité résolument comique n'est pas sans évoquer les questions sérieuses posées souvent ailleurs par Voltaire, sur le cannibalisme d'une part et sur la représentation des Juifs d'autre part ; mais ici l'éditeur dénie toute perspective anti-judaïque au texte, puisque tous les peuples sont accusés d'un passif cannibale. Cette relativisation ironique (à la manière de Swift ?) est-elle alors purement comique ou bien une satire accusatrice à charge⁸ ?

La longue introduction de *Jeannot et Colin* par Christiane Mervaud est un essai de critique littéraire qui mérite la lecture la plus attentive. L'éditrice revisite en profondeur le style et le contenu du conte en prose (ajouté *in extremis* aux *Contes de Guillaume Vadé*) dont la proximité temporelle avec les *Contes moraux* de Marmontel a sans doute – et pour longtemps – orienté sa réception vers le moralisme, en apparence appuyé, qu'il semble proposer et que résume un peu trop platement son *excipit* : « le bonheur n'est pas dans la vanité ». Ch. Mervaud

8 Cette première partie du compte rendu a été rédigée par Christophe Cave.

connaît trop bien Voltaire pour être dupe des « lalalissades pontifiantes », à la manière des *Contes moraux*, auxquelles on a voulu assimiler *Jeannot et Colin*. Sa déconstruction méthodique porte et sur les éléments internes de l'écriture, et sur les évolutions structurelles de la société française du temps qui lui paraissent le véritable projet de l'auteur. L'étude critique du texte dévoile, en effet, les indices d'une « narration, en fait, très sophistiquée ». C'est, dès les premières lignes, l'apparent « détachement » du narrateur envers un sujet en principe édifiant qui ne peut qu'alerter le lecteur averti de l'ironie souvent subliminale de Voltaire. Lequel lecteur va se trouver confronté à un narrateur de plus en plus *conscient de lui-même* (selon l'expression de la critique anglo-saxonne), au rythme de la diégèse. À un narrateur très présent, et au regard amusé qu'il cherche à partager avec son lecteur, correspond une trame narrative proche de la parodie du conte moral sans jamais y verser explicitement : raccourcis brusques de la fortune et de l'infortune, description des effets (les habits, les moyens de transport) plutôt que des causes qui meuvent la roue du sort, structure antithétique des combats entre la frivolité et l'amitié, absence de séquelles des hauts et des bas de la relation des deux amis, etc. Aussi la relative brièveté du conte suffit-elle à transformer le lecteur en « spectateur » d'une conclusion moralisante qui va de soi et dont l'éditrice doute qu'il ressente toute l'empathie sensible que le genre en principe implique. En revanche, chemin faisant, le texte induit une réflexivité non plus morale mais sociologique. Les vrais ressorts qui mettent à mal le rapport entre les deux amis – activant la fragilité caractérielle de Jeannot comme la résilience de Colin – appartiennent à l'utilitarisme croissant d'une société orientée vers le progrès matériel, conçu comme l'un des constituants du bien public. Plus que l'antinomie entre « frivolité parisienne » et « sérieux provincial », le conte met en opposition une richesse soudaine qui se dilue dans le luxe sans se reproduire par l'*industrie* du riche et une création de richesse laborieuse mais pérenne (Voltaire rejoint ici une pensée économique sur le luxe à laquelle il adhère, celle de Jean-François Melon). La « réconciliation » finale de ce vrai-faux conte moral n'est pas celle de l'amitié (elle n'était qu'en suspens), mais celle du sot Jeannot avec son utilité sociale, prosaïque mais aussi réelle que les défrichages et labourages du patriarche de Ferney.

Un autre conte en prose, *Le Blanc et le Noir*, édité par Philip Stewart, est écrit dans un registre différent, celui du conte oriental mêlé de merveilleux, et répond à un questionnement métaphysique : l'évidente coexistence du bien et du mal dans les destinées humaines. Ph. Stewart avertit qu'il ne faut pas chercher ici une « théorie », dont Voltaire a maintes fois dénoncé l'incohérence, mais une « fantaisie mettant ces forces légendaires en jeu ». Le héros, Rustan, part à la recherche de sa bien-aimée, la Princesse de Cachemire, et, comme pour *Zadig* ou *Candide*, son cheminement (qui se révélera *in fine* un songe)

est un apprentissage des alternances de bonnes et mauvaises fortunes, dont la survenance peut être indifféremment attribuée à la Providence ou au pur hasard ; le texte est construit sur une série de principes binaires : un diamant et un javelot ; deux serviteurs aux morales opposées ; un oracle en forme d'antinomies ; des duels d'animaux ; une marche à reculons ; l'amour et la mort ; etc. L'éditeur souligne dans ses annotations la singularité du traitement par Voltaire de la vision manichéiste qui semble soutenir un tel sujet : dans les tribulations de Rustan, l'opposition n'est pas entre l'âme et le corps (selon la dichotomie platonicienne), ni entre les forces antagonistes du bien et du mal des zoroastriens, mais entre une « prudence opposée au principe de plaisir, ou la bonne fortune opposée au sort funeste ». Ce pragmatisme philosophique conduit Voltaire à ne pas conclure le conte : Rustan n'admet pas l'hiatus spatio-temporel entre le temps vécu (l'aventure rêvée) et le temps du récit (la durée du rêve) ; il refuse la promesse d'une explication « dans une autre vie » et, comme le lecteur, « restera sur sa faim ».

Roland Mortier, en présentant le petit pamphlet *Des fêtes*, rappelle l'irritation récurrente de Voltaire envers les fêtes religieuses chômées, une irritation d'autant plus vive après 1759 qu'il est lui-même devenu alors « entrepreneur de culture » (1759 est d'ailleurs la date apposée par le philosophe en tête de ce court texte édité avec les *Contes de Guillaume Vadé* en 1764). L'esprit voltairien facétieux est tout entier dans la drôlerie du dialogue entre le gentilhomme qui laboure son champ après avoir assisté à la messe de sainte Ragonde et le curé du village qui quitte les libations post-culturelles pour sermonner l'« impie ». La conclusion du pamphlet est plus politique que facétieuse : le gentilhomme ruiné s'expatrie, change de religion, et adhère à la philosophie du progrès matériel : « c'est le travail qui est nécessaire ; il y a plus, c'est lui qui sanctifie ».

Par des annotations nombreuses et remarquablement documentées, John R. Iverson restitue à un texte polémique relativement peu commenté jusqu'à la présente édition, la *Lettre de M. Cubstorf*, une place emblématique dans la lutte contre l'*Infâme*. Avec une ironie toute pascalienne, Voltaire y place sous la plume d'un pasteur anti-philosophe une dénonciation de l'intolérance des hommes d'Église qui eût été perçue comme irrégulière sous celle d'un philosophe. J. Iverson relie chaque composante argumentaire de cette facétie à de nombreux extraits de l'œuvre voltairienne, qui en amplifient considérablement l'habileté et la cohérence.

Après l'emploi de l'ironie pascalienne dans le texte précédent, Voltaire s'essaie à l'humour swiftien de *A Modest Proposal* dans la *Lettre de M. Clopître à M. Eratou*. Le thème traité est celui du cannibalisme. L'éditeur, A. Gurrado, souligne que si l'apparition de ce thème est fréquente dans l'œuvre voltairienne, cette *Lettre* contient la seule occurrence d'un registre de raillerie sur cette énigme

anthropologique. On y apprend, en effet, que « les nations les plus polies [...] ont toujours mangé des hommes, et des petits garçons ». Toutefois, sous l'ironie se cache l'interrogation philosophique, à savoir s'il est moins condamnable d'applaudir au meurtre de trois cent mille hommes au combat que de s'indigner lorsque l'« on mange un cosaque⁹ ».

Christophe Cave et Patrick Neiertz
Université Grenoble 3 et CELLF

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 60C, *Writings of 1766 (I)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2013, xxiii + 354 p.

Contient : *Lettre pastorale à Monsieur l'archevêque d'Auch*; *Lettre de Monsieur de Voltaire au docteur Jean-Jacques Pansophe*; *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume*; *Notes sur la lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume*; *Déclaration de Monsieur de Voltaire*; *Petit commentaire de l'ignorant, sur l'Éloge du dauphin de France, composé par Monsieur Thomas*; *Satire contre Monsieur Lefranc de Pompignan*; *Le Président de Thou justifié contre les accusations de Monsieur de Buri, auteur d'une Vie de Henri IV*; *Lettre curieuse de Monsieur Robert Covelle*; *Sur le livre du professeur Vernet*; *Déclaration du 23 août 1766*; *Appel au public contre un recueil de prétendues lettres de Monsieur de Voltaire*; *Éloge de l'hypocrisie*; *Shorter verse of 1766*.

S'il ne comporte pas d'œuvre considérée comme majeure, ce volume réunit un ensemble de textes polémiques écrits au cours de l'année 1766 qui, rappelle Graham Gargett dans la Préface, voit se poursuivre l'implication de Voltaire dans des affaires retentissantes (Sirven, La Barre), mais aussi dans les troubles politiques qui agitent la République de Genève. L'ensemble ainsi constitué tire sa cohérence des références fréquentes que l'on relève d'un texte à l'autre, dûment identifiées dans l'apparat critique, au fil des éditions proposées, classées en principe dans l'ordre chronologique de la composition des textes. Mais plusieurs des textes ici édités s'inscrivent eux-mêmes dans des séries comportant, en amont et en aval de la tranche chronologique du volume, d'autres textes à paraître ou déjà parus dans la collection des *Œuvres complètes*. De là, une double difficulté qui consistait non seulement, selon le principe général de l'édition, à montrer le bénéfice qu'il y a à donner à lire chaque texte, au sein de l'ensemble, avec ceux dont la rédaction est contemporaine – les effets de voisinage, à l'intérieur de ce volume comme, à l'occasion, avec des textes d'autres volumes

9 Cette seconde partie du compte rendu a été rédigée par Patrick Neiertz.

comportant des œuvres mises en chantier la même année, s'avérant parfois très éclairants pour saisir les logiques des combats voltairiens –, mais aussi à réinscrire chaque texte dans des échanges polémiques qui le rattachent à d'autres que Voltaire a antérieurement fait paraître ou qui seront élaborés dans les années qui suivent. Ce double défi est ici relevé d'une part grâce à une Préface qui fait apparaître, dans le contexte des événements de l'année 1766, les lignes de force qui ressortent du regroupement des textes ici édités, d'autre part, dans les éditions critiques de chacun des textes, grâce aux mises au point synthétiques effectuées dans les introductions et aux nombreux renvois à d'autres volumes de la collection que l'on trouve dans les notes éditoriales.

292

La *Lettre pastorale à Monsieur l'archevêque d'Auch* (p. 1-14), éditée par David Adams, constitue une réponse explicite à la *Lettre pastorale* publiée deux ans auparavant par Jean-François de Chatillard de Montillet-Grenaud, qui rejoint, par la défense de la Société de Jésus qu'elle entreprend comme par les attaques portées à l'encontre des écrits « philosophiques » – de *L'Esprit* d'Helvétius et de l'*Encyclopédie* en particulier –, l'*Instruction pastorale* de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, parue en 1763. Alors que les deux écrits pastoraux ont été conjointement condamnés en 1764 par un *Arrêt* des parlements de Paris et de Toulouse, le texte de Voltaire s'inscrit moins dans la perspective d'une exploitation de la querelle religieuse liée à l'expulsion des jésuites, certes rappelée, ou dans celle d'une défense des « philosophes » (les écrits incriminés ayant eux-mêmes été condamnés par le Parlement) que dans la perspective d'une défense personnelle face aux attaques de l'archevêque d'Auch. L'édition qui fournit le texte de base – la brochure imprimée discrètement en mars 1766 – a bénéficié d'une diffusion très restreinte : le texte sera cependant inséré l'année suivante dans *Les Honnêtetés littéraires*, puis repris, quelques années plus tard, dans le tome III de *L'Évangile du jour*.

Seule infraction au principe du classement chronologique des textes, signalée dans la Préface (p. xviii), les quatre opuscules contre Rousseau, publiés entre avril et décembre 1766, ont été rassemblés sous l'appellation générale de « Writings relating to the Hume-Rousseau affair » (p. 15-87), ce que peut justifier la forte unité de ce sous-ensemble, édité par James Hanrahan : les deux premiers, la *Lettre de Monsieur de Voltaire au docteur Jean-Jacques Pansophe* et la *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume*, ont bénéficié d'une publication conjointe dans trois éditions répertoriées (LDPI, LDP2, LDP3, p. 31-32, 33) ; le troisième, quoique ayant donné lieu à une publication séparée, entretient un lien organique avec le précédent explicité par le titre (*Notes sur la lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume*) ; la *Déclaration de Monsieur de Voltaire*, parue dans la presse en janvier 1767, ne s'entend qu'en référence aux textes précédents, dans la mesure où il s'agit, pour Voltaire, de nier la paternité de la *Lettre [...] au docteur Pansophe*

ainsi que des *Notes* sur la *Lettre [...] à Monsieur Hume* – la seule qu'il reconnaît avoir écrite, et « dû écrire » (p. 87). Le dispositif d'ensemble est ainsi conçu que l'aveu d'un texte sert à en désavouer deux autres, et principalement le premier en date, si l'on considère que l'une des éditions – choisie, à juste titre, comme texte de base – des *Notes* comportait déjà, avant même la *Déclaration* de janvier 1767 (p. 87) qui y fait implicitement référence, une « Déclaration de l'éditeur » (p. 85-86) produisant un premier texte de désaveu de la *Lettre [...] au docteur Pansophe*. Une telle insistance n'est certes pas rare chez Voltaire – on songe, à la même époque, aux multiples dénis de paternité du *Dictionnaire philosophique* –, mais elle peut étonner s'agissant d'un pamphlet contre Rousseau qui, par la teneur de ses attaques, ne paraît de prime abord pas aussi compromettant que le Portatif. Reste donc à comprendre les raisons de cette insistance.

La *Lettre [...] au docteur Pansophe* a connu deux premières éditions : la première (66L), en français et en anglais, sous le titre de *A Letter from Mr. Voltaire to M. Jean Jacques Rousseau*, London, printed for J. Payne, 1766 (décrite p. 30) ; la seconde (LDP1), à la suite de la *Lettre [...] à Monsieur Hume*, sous l'adresse de Londres (décrite p. 31). De l'une à l'autre, le texte présente au moins une variante considérable : dans la seconde édition, la « profession de foi » par laquelle s'achève la *Lettre* est réduite à quelques lignes alors qu'elle était dix fois plus longue dans l'édition bilingue, les lignes 309-350 (p. 60-62), dans la présente édition, ayant été supprimées. Le phénomène justifiait à lui seul le choix, comme texte de base, de 66L, en dépit de la piètre qualité matérielle de cette édition (p. 30). On regrette cependant que la logique de ce choix n'ait pas été suivie jusqu'au bout : cette édition étant bilingue, on pouvait imaginer de faire figurer, conformément à l'original, la traduction anglaise en face du texte français. Au-delà de considérations bibliographiques, ce parti pris aurait été en accord avec le statut du texte donné à lire qui, publié outre-Manche, dans le cadre d'une querelle avec Hume abondamment médiatisée dans la presse britannique, avait sans doute pour objectif de jeter le discrédit sur Rousseau en Angleterre même, ce dont témoigne la présence d'une traduction en anglais de ce texte. Parmi les variantes signalées dans l'apparat critique, nombreuses sont celles, parfois d'une certaine ampleur, qui proviennent d'un manuscrit et dont on ne trouve pas toujours d'équivalent dans les imprimés répertoriés. Ces variantes font apparaître des phénomènes de réécriture, mais aussi la présence au moins d'un développement (variante des lignes 41-48, p. 43-44), qui s'apparente certes à une digression¹⁰, mais dont l'intérêt

10 L'ajout d'une cheville rend manifeste la dimension digressive du propos : « Mais il faut savoir l'histoire pour être justes et bien juger des hommes. Savez-vous l'histoire, mon Maître ? ¶ Vos lettres sauvages, écrites dans les bois, sont pleines de bile [...] » (p. 44).

« philosophique » est manifeste : il est question de la manière dont « nous », chrétiens, « portons jusqu'au fond des Indes nos prêtres, nos mensonges et nos vices » ; le passage introduit aussi l'idée d'un progrès, qu'une conscience historique peut permettre de saisir, par rapport au « temps des sorciers, des excommunications et des assassinats commis au nom de Dieu ». On n'en est que plus curieux de connaître l'histoire de ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (succinctement décrit p. 30), et le statut qui peut lui être attribué par rapport aux versions imprimées. Quant à la principale variante entre les deux premières éditions, si les bornes du texte qui disparaît sont précisément indiquées (p. 60), elle aurait sans doute mérité, dans l'introduction, un commentaire prenant en considération la teneur des propos supprimés. Tout comme la variante évoquée tirée du manuscrit, le texte présente une dimension « philosophique » évidente, religieuse mais aussi, plus discrètement, politique. L'orientation déiste de la « profession de foi » est d'une part amplifiée par l'évocation d'un Dieu « universel et non celui d'une telle nation, d'une telle province, ou d'une telle secte » (lignes 309-310, p. 60-61), ce qui fournit l'occasion, par l'évocation de la diversité des rites d'expiation, de faire se côtoyer, partant de mettre sur le même plan, les différents cultes, et de renvoyer à leur inutilité, comparable donc équivalente, les « excréments de vache » des Indiens du Gange, les « clous » des bramines, et l'« eau bénite » des chrétiens (lignes 346-348, p. 62). Le rapprochement, provocateur en lui-même, s'entend aussi dans le prolongement d'un discours sur la tolérance, d'ailleurs explicite : « Je crois fermement que notre père commun sauvera les honnêtes catholiques, les honnêtes protestants, les honnêtes Turcs, les honnêtes Indiens, le vicaire savoyard et le bon Jean Jacques » (lignes 325-327, p. 61). D'autre part, en dépit d'une profession de foi réitérée – le locuteur dit croire « en Dieu de tout [s]on cœur » et « à la religion chrétienne de toutes [s]es forces », ce qui suppose malgré tout un *effort* –, le propos tourne à une diatribe contre les prêtres qui « ne sont pas faits pour nous rendre heureux ni dans cette vie ni dans l'autre » (lignes 334-335 et 340-342, p. 62). À ces propos peu orthodoxes, qui rappellent des pages assez vives du *Dictionnaire philosophique*, s'ajoute la mention, fugitive mais significative, de la faiblesse des « princes », qui « préfèrent les meilleurs flatteurs » (lignes 312-314, p. 61) – le manuscrit indique, plus clairement encore, en lieu et place des « princes », « les rois de ce petit globe ». On peut par conséquent émettre l'hypothèse que, outre la contradiction, relevée (p. 22), qu'apporterait la *Lettre [...] au docteur Pansophe*, si Voltaire s'en reconnaissait l'auteur, au passage de la *Lettre [...] à Monsieur Hume* où il déclare qu'« il y a sept ans » qu'il n'a pas « eu l'honneur » d'écrire à Rousseau (p. 64), ces valeureuses sorties ne sont peut-être pas pour rien dans l'entreprise réitérée de désaveu du texte, même s'il paraît en France dans une version expurgée.

Les textes de la *Lettre [...] à Monsieur Hume*, des *Notes* qui s'y rapportent et de la *Déclaration*, donnée d'après sa première publication dans le *Mercur de France*, sont soigneusement établis et annotés dans une perspective, indiquée par le titre donné au regroupement de ces écrits, de la querelle entre Rousseau et Hume, qui en éclaire indéniablement le contexte de rédaction. Certains des traits de Voltaire reprennent cependant des attaques déjà portées auparavant contre l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* et, dès lors qu'elles sont reprises encore par la suite, peuvent apparaître comme des « scies » constitutives de la manière dont, dans ses écrits polémiques, Voltaire façonne le personnage de l'homme aux paradoxes : ainsi du rapprochement polémique avec Mme de Lafayette, de la présentation du « roman moral » de Rousseau, du « faux germe » de Julie, du séjour de Saint Preux dans de « mauvais lieux », ou encore des « invectives contre la musique de Rameau » (p. 82), qui auraient pu être mis en relation avec ce que Voltaire écrit, dès 1761, dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*¹¹ ; l'énumération des « contradictions » de Rousseau tend par ailleurs à se systématiser comme en témoigne, entre autres, la teneur de la diatribe insérée, en 1768, dans *L'Homme aux quarante écus*¹². On pourrait en dire autant des variations récurrentes sur le portrait de Rousseau en cynique, qui l'inscrit dans une descendance mettant en jeu Diogène, son chien, ou, comme ici, le « barbet de Diogène accouplé avec une des couleuvres de la Discorde » (p. 85). En somme, au-delà du contexte immédiat de la querelle avec Hume, rappelé dans l'introduction (p. 17-19), les pamphlets contre Rousseau méritaient aussi d'être situés dans l'histoire complexe de ses démêlés avec Voltaire, notamment au cours des années 1765-1767 : en fonction des textes, Voltaire tient sur son adversaire un discours occasionnellement contradictoire, le plus souvent dénigrant, sinon insultant¹³, parfois aussi plus nuancé, sinon louangeur¹⁴. L'espace nécessairement restreint d'une introduction ne permettait naturellement pas d'effectuer en détail cette mise en perspective d'ensemble : il était néanmoins possible de faire brièvement

11 Voir l'édition critique de Paul Gibbard, *OCV*, t. 51B (2013). Sur ce volume, voir le compte rendu effectué ci-dessus, p. 283-285.

12 Voir l'édition critique de Brenda M. Bloesch, *OCV*, t. 66 (1999), p. 371-372.

13 On songe en particulier aux portraits au vitriol de Rousseau et de Thérèse Levasseur insérés dans *La Guerre civile de Genève* (1767) : voir l'édition critique de John Renwick, *OCV*, t. 63A (1990), pour ne rien dire du *Sentiment des citoyens* (1764).

14 Voir la manière dont Voltaire évoque la « Profession de foi du vicair savoyard » – personnage évoqué, entre autres, comme on l'a vu, dans le passage supprimé de la *Lettre [...] au docteur Pansophe* – ; voir aussi l'exploitation que Voltaire effectue des propos de Rousseau sur les miracles dans la *Collection des lettres sur les miracles* (1765). Ce discours contradictoire sur Rousseau est relevé par Grimm, lorsqu'il observe qu'« il ne faut pas que MM. Covelle et compagnie, après avoir turlupiné ledit Jean-Jacques dans plusieurs de leurs lettres, professent tout à coup des principes si sévères sur le respect qu'on doit aux malheureux » (*CL*, t. VII, p. 49, cité par G. Gargett dans le présent volume, p. 197 ; voir aussi la *Lettre curieuse de Monsieur Robert Covelle*, p. 209 et n. 18).

état de ces contrastes en renvoyant à l'étude, désormais classique, de Henri Gouhier, qui consacre par ailleurs un chapitre à « l'affaire infernale » de la querelle avec Hume dans les années 1766-1767¹⁵.

296

Publié en appendice du *Philosophe ignorant*, le *Petit commentaire de l'ignorant, sur l'Éloge du dauphin de France, composé par Monsieur Thomas* (p. 89-124), est passé « à peu près inaperçu » (p. 108), selon l'expression de Jean Dagen, qui en propose l'édition. Dans ce court texte, Voltaire prend pour point de départ des « paroles remarquables » prêtées au défunt Dauphin dans l'*Éloge de Louis* (1766) publié par Antoine Léonard Thomas : « Ah ! dit-il plus d'une fois, *ne persécutons point* » (p. 117). Après avoir dressé un rapide état des relations entre Voltaire et Thomas, principalement connu pour avoir remporté de nombreux concours académiques et pour s'être peu à peu rallié à la cause « philosophique », et rappelé les circonstances de la publication et la teneur de son *Éloge de Louis*, l'introduction met l'accent sur les « trois thèmes principaux » autour desquels Voltaire construit sa variation sur les paroles du Dauphin, et qui confèrent au texte toute sa portée politico-religieuse : « les motifs des persécuteurs ; la sauvegarde de la liberté de penser ; les modes de persécution à la française » (p. 101). Cette question de la persécution, qui s'affirme comme centrale dans les écrits voltairiens depuis le *Traité sur la tolérance*, mais qui acquiert des résonances singulières dans le contexte des affaires Sirven et La Barre, engage ici encore le passage de « l'intention morale à l'action politique » (p. 101) et reçoit un éclairage circonstanciel aussi capital que paradoxal : « pourvu de toutes les qualités dont le panégyriste le pare, le dauphin eût-il été capable de férocité dans l'exercice du pouvoir ? » (p. 102). Question certes insoluble, mais en elle-même problématique dès lors que cet impératif – « ne persécutons point » – est placé dans la bouche d'un héritier du trône, par ailleurs connu pour ses accointances avec un parti dévot violemment hostile aux « philosophes », ce que relève Diderot (*Sur l'Éloge du dauphin par Thomas*), pour qui Thomas s'est indignement compromis par un éloge mensonger. Le rapprochement qu'effectue J. Dagen met ainsi en évidence, de manière éclatante, la différence de la stratégie voltairienne qui, dans ce texte comme dans d'autres, mise sur une alliance pragmatique entre « les détenteurs d'une puissance positive et les détenteurs du pouvoir intellectuel » (p. 103). Ce qui ne signifie pas pour autant que le discours voltairien ne mette pas en cause, certes sourdement, « la légitimité de tout pouvoir » (p. 103), dès lors que ce passage à l'acte qu'est la persécution repose sur une certitude dogmatique relevant de la « superstition » (p. 102). Un autre rapprochement permet à J. Dagen de suggérer avec finesse que le texte

15 H. Gouhier, *Rousseau et Voltaire. Portraits dans deux miroirs*, Paris, J. Vrin, 1983. Sur la querelle avec Hume, voir le chapitre 15.

de Voltaire peut fonctionner sur le mode de la double détente : l'évocation de la mort de Louis, à l'âge de trente-six ans, le 20 décembre 1765, ne peut pas ne pas rappeler celle d'un « autre dauphin », le duc de Bourgogne, à l'âge de trente ans, en 1712, qui avait donné lieu à un célèbre éloge par Fénelon. Or, rappelle J. Dagen, étant donné le rôle que l'illustre auteur du *Télémaque* a joué « dans la persécution des jansénistes et la préparation de la bulle *Unigenitus* », que penser de « l'admiration » que les contemporains continuent de professer « pour l'archevêque de Cambrai et son royal disciple » (p. 104) ? Le fin mot du texte, qui suggère aussi son caractère « offensif », pourrait alors tenir dans cette invitation faite au « monarque, fût-il encore dauphin » de s'interdire, « à la différence de cet autre dauphin de trop complaisante mémoire, de prôner la persécution » (p. 105).

Le texte de la *Satire contre Monsieur Lefranc de Pompignan* (p. 125-135), découvert par Jeroom Vercruysse¹⁶ qui en assure ici l'édition, se présente comme la « Continuation » du texte à la suite duquel il se trouve : l'*Éloge de Madame Bruguère de Lavaysse, petite-nièce de Bayle par M. Ribotte de Montauban*, que l'auteur avait adressé à Voltaire. L'introduction expose l'usage que Voltaire a fait de cet envoi, ainsi que la confusion, volontaire ou non, qu'il ménage, dans la satire qui le prolonge, entre saint Amans, l'un des premiers évêques de Rodez, auquel une église est consacrée en 1764, et l'académicien toulousain Saint-Amand, dont Jean-Jacques Lefranc de Pompignan prononce l'éloge la même année. Au terme d'une abondante campagne contre Pompignan, qui remonte à son élection à l'Académie française (1759) et à la charge antiphilosophique qu'il effectue dans son discours de réception (1760), ce texte apparaît comme une « synthèse » (p. 130) des traits décochés dans les différents pamphlets, mentionnés dans les notes éditoriales, dont Voltaire n'a eu de cesse d'accabler son adversaire.

Par son titre, *Le Président de Thou justifié contre les accusations de Monsieur de Bury, auteur d'une Vie de Henri IV* (p. 137-189), l'opuscule se présente comme une défense de l'*Histoire universelle (Historiarum sui temporis)* de Jacques-Auguste de Thou, « indignement traité » (p. 159) dans la préface de l'*Histoire de la vie de Henri IV* par Richard de Bury, dont Voltaire a annoté l'édition de 1766. Cependant, comme le démontre Richard Waller dans l'introduction de l'édition, l'enjeu est surtout, pour Voltaire, de défendre son propre travail d'historien, certaines de ses observations critiques, identifiées dans les notes éditoriales, paraissant suscitées par la méconnaissance que manifeste Bury des développements consacrés à Henri IV dans l'*Essai sur les mœurs*. Au-delà de

16 J. Vercruysse, « Satire inédite de Voltaire contre J.-J. Lefranc de Pompignan », *SVEC*, n° 47 (1966), p. 7-13.

ces traits ponctuels, Voltaire entend aussi réaffirmer le sérieux de sa démarche d'historien, soucieux d'exploiter des sources fiables, ce qu'illustre de manière emblématique le traitement des lettres de Henri IV à Corisande d'Andoin. Ces « lettres originales », publiées en 1765 dans le *Mercur de France*, Voltaire en possède le manuscrit, actuellement conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal (voir l'introduction, p. 148-150), et il en a fourni et commenté des extraits dans l'*Essai* dès l'édition de 1761 : dans le présent opuscule (p. 165-169), Voltaire reproduit encore ces « monuments précieux, absolument nécessaires à un historien qui doit s'instruire avant que d'instruire le public », déclare-t-il (p. 169). Les notes éditoriales indiquent avec précision les différences observées entre le manuscrit original, le texte donné par Voltaire et la version publiée par le *Mercur* (plus fidèle). Bien que Bury n'ait publié aucune réponse aux critiques de Voltaire, l'annotation permet d'établir qu'il a tenu compte de certaines d'entre elles en corrigeant son texte dans la réédition publiée en 1767.

298

Une lettre fictive et deux déclarations (p. 191-218) s'inscrivent dans la longue querelle qui oppose Voltaire à Jacob Vernet, étudiée dans la monographie consacrée au pasteur par Graham Gargett¹⁷, éditeur de ces textes. L'introduction rappelle brièvement comment les « bons rapports » entre les deux hommes se détériorent après l'installation de Voltaire aux Délices, et se dégradent irrémédiablement au moment de la publication de l'article « Genève » (1757) de l'*Encyclopédie*, ce dont témoignent les éditions successives, à partir de 1761, des *Lettres critiques d'un voyageur anglais*. Ce n'est toutefois qu'à la troisième édition (1766), encore augmentée, que réagit Voltaire, dans le contexte des troubles politiques qui agitent Genève, principalement évoqués dans la Préface du volume (p. xx-xxi)¹⁸. Dans la *Lettre curieuse de Monsieur Robert Covelle*, recourant à un prête-nom dont il avait notamment fait usage dans la *Collection des lettres sur les miracles*, et qui réapparaîtra dans *La Guerre civile de Genève*, Voltaire concentre les attaques contre les *Lettres critiques*, qualifiées de « fatras » (p. 207), et dénonce la présence d'« invectives » contre D'Alembert, Hume, « tous les auteurs d'un dictionnaire immense et utile », Rousseau, sans oublier « l'auteur de *La Henriade* » (p. 208). Il ironise surtout sur les critiques qui portent sur « l'*Essai sur l'histoire générale* », de la part de celui qui s'en est fait l'éditeur en 1754 (p. 209-212). Alors que l'on annonce la publication – effective en décembre – d'un *Mémoire présenté à M. le premier syndic le 30 juin 1766 par Jacob Vernet [...] sur un libelle qui le concerne*, Voltaire reprend la plume dans une déclaration *Sur le livre du professeur Vernet*, datée du [5] juillet, et

17 G. Gargett, *Jacob Vernet, Geneva and the 'philosophes'*, *SVEC*, n° 321 (1994).

18 Pour une présentation plus détaillée de ces troubles, voir l'introduction, par J. Renwick, de l'édition critique de *La Guerre civile de Genève* (OCV, t. 63A).

retourne l'accusation : ce sont bien plutôt les *Lettres critiques* qui, entend-il démontrer, portent « le caractère d'un libelle » (p. 214), le terme, qui scande le texte, étant accompagné d'adjectifs divers, « très répréhensible », « punissable », « ridicule ». Une dernière *Déclaration*, datée du 23 août, dénonce une nouvelle fois le *Mémoire*, que Voltaire a pu entre-temps consulter sous forme manuscrite.

Si la personne même de Vernet était relativement épargnée dans cette première salve, tel n'est plus le cas dans l'*Éloge de l'hypocrisie*, dont le texte sera également inséré dans *Les Honnêtetés littéraires*, que Christophe Paillard édite ici (p. 265-283) d'après la première édition. Cette pièce en cent hexamètres, annoncée – à titre de menace, selon l'analyse de l'éditeur (p. 269) –, dans la *Lettre curieuse* (p. 212), ne paraît qu'au début du mois de janvier 1767. Elle prend la forme d'une « satire d'une rare violence » qui s'attaque au « caractère psychologique » et à l'« apparence physique » de Vernet – Voltaire-Covelle avait déjà évoqué son « col tors » dans la *Lettre curieuse* (p. 210) –, et fait du pasteur l'incarnation même de l'hypocrisie, réunissant en sa personne les caractères des prêtres en général, des calvinistes en particulier, et de l'auteur des *Lettres critiques*, rapidement surnommé « Tartuffe » dans la correspondance (p. 270-271).

Publié entre les deux textes contre Vernet, l'*Appel au public contre un recueil de prétendues lettres de Monsieur de Voltaire* (p. 219-264), édité par John R. Iverson, constitue une riposte à la parution, peu après un recueil de *Lettres secrètes* (1764), d'un nouveau recueil de *Lettres de Monsieur de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques* (1766). Phénomène notable, souligne J. Iverson, c'est le censeur Marin qui avertit Voltaire que le libraire hollandais souhaite obtenir une permission pour l'introduction en France de ce recueil (p. 222-223), dont Voltaire mesure le danger : alors que les *Lettres secrètes* rendaient publiques des lettres des années 1734-1744 abordant des sujets littéraires, le nouveau recueil comporte des lettres plus récentes, datées de la période 1760-1765, que le texte falsifié de certaines d'entre elles rend fortement à charge contre leur destinataire. L'auteur du forfait est, comme pour les *Lettres secrètes*, un certain Jean-Baptiste René Robinet, mais Voltaire croit déceler une manœuvre de La Beaumelle, ce qui le confirme sans doute dans la nécessité de réagir. Comme le montre J. Iverson (p. 228-231), ce n'est pas l'unique raison. D'une part, en effet, il en va de l'image publique que Voltaire s'efforce d'édifier, notamment par sa correspondance : par l'accumulation des traits qu'elles comportent, les « notes historiques » ajoutées par Robinet construisent un portrait fortement dépréciatif qu'il s'agit de rectifier. D'autre part, les lettres falsifiées font tenir à leur destinataire des propos compromettants : c'est le cas en particulier du portrait satirique de Rousseau dans une lettre à Damilaville, et surtout, dans une lettre à Deodati de Tovazzi, de paroles outrageantes sur le duc de Soubise qui pourraient compliquer les démarches de Voltaire dans le cadre de l'affaire

Sirven. L'introduction relate l'intense activité épistolaire de Voltaire pour obtenir des destinataires (Damilaville, Deodati de Tovazzi, le duc de La Vallière) les déclarations attestant la falsification, qui sont publiées, dans l'*Appel au public*, en tant que « certificats », auxquels s'ajoute encore, à propos d'autres lettres, celui de Wagnière. Les notes éditoriales, qui restituent le texte original, permettent d'apprécier l'ampleur et les enjeux des interventions de Robinet; en prenant appui sur l'étude effectuée par J. Vercruysse des annotations de Voltaire sur un exemplaire des *Lettres* retrouvé dans le fonds de la Bibliothèque royale de Belgique¹⁹, elles permettent aussi de comprendre la genèse de l'opuscule. À la suite de ces « certificats », le propos de Voltaire s'étend à d'autres formes de fraudes qui ont affecté l'édition malveillante de ses œuvres (celle du *Siècle de Louis XIV* par La Beaumelle en 1753, celle de *La Henriade* par Desfontaines en 1724, celle de *La Pucelle* en 1756, p. 258-259), à la dénonciation de l'attribution, présentée comme calomnieuse, du *Dictionnaire philosophique* (p. 260); il vise enfin à « confondre » les « mensonges » imprimés dans *L'Oracle des nouveaux philosophes* de l'abbé Guyon, dans les *Erreurs* de Nonnotte, dans les *Lettres critiques* de Vernet (p. 260-262). Autant d'« honnêtetés », on le voit, que Voltaire ne manquera pas d'inclure dans le recueil des *Honnêtetés littéraires*, que ce texte préfigure. Dans une perspective plus large, J. Iverson suggère aussi (p. 221) que, par le souci de maîtrise de l'image publique de l'écrivain, comme par la prise en compte du dispositif employé dans le texte incriminé, l'*Appel au public* a pu constituer un moment décisif dans l'élaboration de la formule qui sera mise en œuvre dans le *Commentaire historique* de 1776.

Les textes réunis dans ce volume, auxquels s'ajoutent un ensemble de *Shorter verse* édité par Simon Davies (p. 285-327), qui contient, entre autres, une « Ode à la vérité » recevant ici une nouvelle datation, offre ainsi un panorama de la diversité des manières employées par Voltaire au cours de ses interventions dans l'espace public. Ces textes, polémiques dans leur immense majorité, rappellent qu'il n'est pas aisé de faire le départ entre une prise de parole qui s'exprime au nom de la collectivité des « philosophes » en butte, même après l'expulsion des jésuites, à l'hostilité persistante de leurs adversaires, et une prise de parole personnelle soucieuse d'élaborer une représentation de soi en tant qu'historien, philosophe ou polémiste. Comme le souligne G. Gargett dans la Préface, outre le caractère central de la figure de Rousseau dans plusieurs de ces textes, l'ensemble ainsi constitué est sous-tendu par les enjeux des combats voltairiens du moment, sur le terrain des affaires judiciaires en France mais aussi dans le contexte des affaires genevoises, et travaillé par des stratégies d'alliances

19 J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de Monsieur de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 67-79.

politiques clivantes au sein du camp, peu homogène, des « philosophes » : des stratégies qui se ressentent jusque dans les poésies de circonstance, en particulier dans les vers adressés à Mme de Saint-Julien (p. 313-319), dont Voltaire sollicite par ailleurs l'aide auprès du comte de Saint-Florentin pour faire avancer des affaires de justice. À tout cela on peut ajouter que cet ensemble de textes conduit aussi à s'interroger sur la manière dont Voltaire s'emploie à diffuser ses textes, en les reprenant dans ses propres œuvres (*Les Honnêtetés littéraires*, *L'Évangile du jour*), mais aussi en leur conférant une plus large audience par voie de presse, plusieurs des textes présentés ayant été publiés dans des périodiques, qu'il s'agisse du *Mercur de France* et de *L'Avant-coureur* (*Déclaration de Monsieur de Voltaire* dans le cadre de la querelle avec Rousseau), ou du *Journal encyclopédique* (*Lettre curieuse de Robert Covelle*, *Appel au public*). Les textes ici réunis offrent encore un corpus de choix pour qui s'intéresse non seulement à l'enjeu que représente la publication des lettres de Voltaire, mais aussi aux usages diversifiés, en contexte polémique, de la forme épistolaire, entre vraies et fausses lettres, lettres authentiques ou falsifiées.

C'est dire que la mise à la disposition des lecteurs de ces opuscules jugés mineurs, à tort ou à raison, dans des éditions confiées à des spécialistes, soucieux d'en établir le texte d'une manière rigoureuse et raisonnée, d'en procurer une annotation précise et informée, et d'en proposer une analyse contextualisée et approfondie, justifie l'entreprise même des *Œuvres complètes* dont il faut une nouvelle fois saluer les progrès qu'elle permet de faire dans la connaissance de Voltaire.

Olivier Ferret,
Université de Lyon (Lyon 2)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 77B, *Œuvres de 1775-1776*, Oxford, Voltaire Foundation, 2014, xvi + 333 p.

Contient : *Le Temps présent*; *Requête au roi, pour les serfs de Saint-Claude, etc.* ; *Fragment d'un poème, par Monsieur le chevalier de Cubières*; *Lettres chinoises, indiennes et tartares*; *Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France*; *Writings on the pays de Gex salt indemnity: Mémoire à Monsieur Turgot*; *Prières et questions adressées à Monsieur Turgot, contrôleur général*; *Délibération des États de Gex*; *Remontrances du pays de Gex au roi*; *Au roi en son conseil*; *Mémoire sur le pays de Gex*; *Les Édits de Sa Majesté Louis XVI pendant l'administration de Monsieur Turgot*; *Le Songe-creux*.

Le volume 77B des *Œuvres complètes de Voltaire*, consacré à la période 1775-1776, offre un remarquable exemple de la polygraphie voltairienne, toujours aussi vivace à deux ans de la mort du Patriarche. Le recueil s'ouvre et se ferme sur deux œuvres versifiées (*Le Temps présent* et *Le Songe-creux*) et contient une épître revue et annotée par Voltaire (*Fragment d'un poème par Monsieur le chevalier de Cubières*), trois mémoires politiques (*Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude*, *Extrait d'un mémoire pour l'entière abolition du servage en France* et *Les Édits de Sa Majesté Louis XVI pendant l'administration de Monsieur Turgot*), les six mémoires relatifs à l'apurement de la question du monopole du sel pour le pays de Gex et enfin les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, texte important par sa forme composite, ses destinataires et l'érudition qui le soutient.

302

L'épître *Le Temps présent* est très opportunément placée en tête de ce volume. Elle est une parfaite représentation du mélange d'optimisme présent et de pessimisme pour l'avenir qui se partagent l'esprit du poète lorsqu'il considère son pays en cette année 1776. Ralph A. Nablow, qui édite le texte, rappelle le débordement d'espérance par lequel le vieil homme avait salué l'arrivée de Turgot au Contrôle général au milieu de l'année 1774 : non seulement un administrateur ayant prouvé sa compétence, mais surtout un *philosophe* confiant dans le progrès de l'esprit humain et ouvert à des réformes libérales remplaçant le conservateur abbé Terray à l'occasion du couronnement d'un jeune roi. Déjà, la poésie avait salué l'événement et ses promesses (*Impromptu sur Monsieur Turgot* et un passage de *Le Passé et le présent*²⁰). Un an plus tard, la muse de Voltaire lui inspire ces soixante-neuf alexandrins qui mêlent l'enthousiasme à voir mises en œuvre les réformes promises par Turgot (la suppression de la corvée, ici métaphorisée dans la joie populaire qui éveille le poète) et la crainte pour le salut du sage trop audacieux qui cherche à soulager la misère du peuple (« Socrate est seul contre eux, et je crains la ciguë »). R. A. Nablow analyse très finement les moyens poétiques par lesquels le scripteur évoque et cette joie et cette crainte : « le langage et la versification se combinent dans *Le Temps présent* pour produire un ton distinctement voltairien, une tonalité composée du satirique, du didactique et de l'informatif » (p. 6 ; je traduis).

Le même éditeur présente *Le Songe-creux* qui ferme le volume. Ce poème décasyllabique, posthume (κ84), est d'un registre fort différent. Hanté par le pressentiment de la mort (la rédaction pourrait dater de la maladie de février 1773), le poète décrit son voyage aux Enfers, puis la clémence divine qui le mène aux Champs-Élysées d'où il fuit pour retrouver la solitude ; celle-ci se nomme le Néant en quoi toute vie se dissipe : « Puisqu'en ton sein tout l'univers se plonge, / Tiens, prends mes vers, ma personne et mon songe »

20 Voir OCV, t. 76 (2013).

(v. 50-51, p. 310). En admettant qu'il a perdu espoir en toute forme d'éternité, Voltaire s'écarte de la religion qui a été longtemps la sienne, bien qu'il n'associe nullement l'absence de Dieu à ce désespoir. R. A. Nablow nous fait partager son admiration de critique stylistique pour le langage poétique de Voltaire (« simple, précis et naturel, empreint d'une qualité presque racinienne de grâce et de lucidité » ; je traduis), qui orne et approfondit le sérieux du propos philosophique. Sa conviction que ce poème mérite une étude sérieuse – en dépit de l'oubli du temps – est étayée par une recherche érudite des sources littéraires, qui mêlent les cultures classique et moderne de l'auteur, mais dont Ovide (*Les Métamorphoses*, livres II, IV et X) et Virgile (*Énéide*, livres II, IV et VI) sont les principales réminiscences.

Une autre épître, sous le titre de *Fragment d'un poème par M. le chevalier de Cubières*, permet de comparer une *Épître à La Beaumelle au sujet de son commentaire sur la Henriade* envoyée au patriarche par un poète amateur et les corrections et réécritures effectuées par Voltaire sur le manuscrit. Le poème, qui fut joint aux diverses éditions des *Lettres chinoises* en 1776, est édité par Basil Guy.

Trois mémoires, édités par Robert Granderoute et Helga Bergmann séparément des *Mémoires sur le sel*, sont, comme ces derniers, un témoignage de l'engagement politique actif du patriarche en faveur de sa région. R. Granderoute rappelle que l'intervention en soutien des mainmortables de la Franche-Comté voisine a commencé dès le début de la décennie 1770. Cette survivance anachronique des iniquités du droit féodal était une cause digne d'intérêt pour un philosophe attaché à l'étude du progrès des mœurs. Les attermolements du pouvoir et les lenteurs parlementaires, mais surtout l'arrivée avec le jeune roi de deux ministres (Malesherbes et Turgot) susceptibles de se montrer plus sensibles à ce « reste de barbarie » (D19627), convainquent Voltaire de mettre à nouveau son poids dans la balance de la justice, d'autant qu'à la mi-1775 le parlement de Besançon a émis un avis défavorable à la suppression de la mainmorte. Voltaire rédige en 1775 la *Requête au roi* qui, selon R. Granderoute, n'aurait pas été envoyée à son destinataire en raison de l'émoi provoqué, en cette fin d'année, par la *Diatribes à l'auteur des Éphémérides*, texte polémique en pleine guerre des farines. Le mémoire au roi est cependant un écrit bien dans la manière voltairienne, le scripteur assurant parler au nom des victimes, apportant à son exposé une connaissance historiographique approfondie du sujet et fondant son éloquence sur deux registres : l'indignation sincère de tout honnête homme devant la violence légale faite aux « esclaves » du Mont-Jura et l'appel d'un sujet loyal confiant dans la magnanimité du souverain. Comme le résume fort bien l'éditeur : « la *Requête* compte s'appuyer sur la noblesse et la grandeur des sentiments du prince, sur son esprit de justice et de vérité », et se réfère

implicitement à l'autorité royale bafouée par les moines abusifs, au droit naturel et à la vertu théologique de charité. Elle ne sera connue du public que par l'édition posthume de Kehl.

Le même sort attend le *Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France*, rédigé à la fin de l'année 1775 et destiné, quant à lui, au gouvernement. Il reprend et complète sensiblement les mêmes éléments de composition que la *Requête*: rappel de la chronologie des édits royaux, exemple de l'étranger et (à destination de Malesherbes, sans doute) retour sur le projet d'affranchissement de Lamoignon. R. Grandroute doute également que le *Mémoire* ait été envoyé, Voltaire ayant signalé à ses correspondants, en particulier à Du Pont, son intermédiaire auprès de Turgot, qu'il attendait le moment favorable (D19945 et D20020). Début mai 1776, la démission de Malesherbes et le renvoi de Turgot le privent d'interlocuteurs auprès du souverain : « le reste de ma vie ne sera plus que de l'amertume » confie-t-il à Christin (D20143).

304

Helga Bergmann édite le troisième texte politique : *Les Édits de Sa Majesté Louis XVI pendant l'administration de Monsieur Turgot*. Le contexte et la portée de ce texte, qui restera à l'état manuscrit jusqu'à l'édition de Kehl, sont différents de deux premiers. Turgot a été renvoyé et la bienséance politique (pour ne pas dire la simple prudence) recommande de ne pas faire le panégyrique d'un ministre déchu. Turgot est cependant nominalement mentionné comme celui qui a proposé et signé des édits du Roi (« monuments de générosité élevés par une Sagesse Supérieure »), et son action est explicitement évoquée par l'*excipit*: « qui liquidera un jour nos dettes? ce sera celui qui ayant médité ces édits aura l'inébranlable vertu du ministre qui les aura faits ». Mais c'est donc le Souverain qui, après le rappel élogieux des exemples de Catherine II et de Gustave III, est présenté comme l'auteur des édits parce qu'il les a acceptés, y compris le renoncement à l'impôt de « joyeux avènement » (préparé par Terray encore en poste). Si le mémoire justifie l'innovation, introduite par Turgot, des explications d'intentions données en préambule de chaque édit (en complément du simple « bon plaisir »), il n'entre pas dans le contenu des réformes introduites par le ministre (le retour à la liberté du commerce des grains, la suppression des corvées, des jurandes, de nombre de taxes indirectes, etc.) qui ont inspiré le complot d'intérêts ayant fomenté sa perte. Il se contente de rappeler le problème central de l'endettement public auquel tous ces édits, comme ceux des prédécesseurs de Turgot, ont cherché à apporter remède (une situation « cent fois plus difficile qu'[elle] ne le fut du temps du grand Colbert »). H. Bergmann s'appuie sur une note autographe (anonyme) du manuscrit pour suggérer que Turgot lui-même n'aurait pas souhaité que le texte de Voltaire serve de préface à une compilation des édits de la période 1774-1776 en projet à Neufchâtel (à l'instigation de Voltaire). Cette compilation ne verra jamais le jour.

La proximité éditoriale des deux textes précédents (*Extrait d'un mémoire* et *Édits du roi Louis XVI*) et des « Writings on the pays de Gex salt indemnity » édités par James Hanrahan aide à percevoir l'importance de l'action politique du Patriarche (on peut regretter que la *Requête* n'ait pas fait l'objet du même regroupement thématique). Les sept mémoires, prières, délibération et remontrances adressés au ministre et au roi à propos du règlement compensateur de la suppression du monopole du sel dans le pays de Gex sont le volet symétrique d'une même série de missives (également éditées par J. Hanrahan dans le volume 77B²¹) qui, en 1775, a permis d'obtenir le retrait de Gex de l'assujettissement aux « Cinq grosses Fermes ». Cette longue lutte avait été menée par Voltaire depuis 1767 et avait pris un tour favorable avec l'arrivée de Turgot au Contrôle général. L'édit du 22 décembre 1775, qui libérait effectivement Gex des commis des Fermes implantés sur son territoire, ne l'exonérait pas de leur pouvoir de nuisance puisque le nouveau statut de « province réputée étrangère » en faisait des douaniers bien décidés à faire payer à la petite province son entretient auprès du gouvernement. Par ailleurs, une compensation forfaitaire de 30 000 Lt avait été prévue au profit des fermiers, dont la répartition faisait l'objet d'après débats ; et enfin, l'approvisionnement en sel du pays de Gex libéré du sel forcé (la consommation obligatoire) était rien moins qu'évident compte tenu du nouveau statut. Dans son introduction, J. Hanrahan a la bonne idée de répartir entre les différents mémoires les arcanes compliqués de cette situation.

Haydn Mason, dans la préface générale du volume, a raison d'affirmer que les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* en sont la pièce essentielle, ajoutant avec esprit qu'il est malaisé de définir exactement pourquoi. Voltaire adresse ces douze « lettres », qui sont autant d'essais courts sur l'histoire de la Chine et la religion de l'Inde, à un érudit allemand et sinologue émérite : Cornelius de Pauw. Le véritable destinataire des missives est Frédéric II, ce qui fournit sans doute une explication aux caractéristiques de l'œuvre. Celles-ci peuvent paraître déconcertantes car, comme le soulignent les éditeurs Marie-Hélène Cotoni et Basil Guy, l'auteur feint un échange épistolaire avec un savant en s'autorisant de l'intérêt ancien qu'il porte lui-même à ces deux civilisations, mais ce pseudo-dialogue est biaisé par les écarts génériques que s'autorise le scripteur : peu de renvois aux thèses de son interlocuteur, manque d'unité d'un style noble et argumentatif propre au genre historique, absence d'un plan méthodique interne à chaque lettre, discontinuités du texte dues à des notes digressives et des échappées vers la critique religieuse ; « le souci de l'écrivain est donc moins de s'en tenir à l'histoire de la Chine que de redoubler sa critique du fanatisme, grâce à ce va-et-vient à travers l'histoire et le temps » (p. 87). Voltaire sait que

21 Voir le compte rendu ici même, p. 301-306.

cette complicité-là, plutôt que la pure érudition historiographique, le lie à Frédéric. Elle explique la coexistence d'un genre épideictique, quand il professe son admiration pour les institutions chinoises ou les mœurs indiennes, et d'un genre satirique, quand il rapproche celles-ci des institutions et des mœurs européennes. La réception du texte par Frédéric (dans deux lettres à l'auteur) montre bien le plaisir pris par le roi aux saillies iconoclastes du philosophe et sa perplexité sur la finalité de Voltaire prétendant à un débat d'érudits sur la Chine avec de Pauw. Sur le plan stylistique, le caractère composite des genres auxquels se rattachent les *Lettres* se prolonge dans la polyphonie des registres destinés « à créer, chez le lecteur, un plus grand nombre d'effets émotionnels ou intellectuels » (p. 91). Les éditeurs ne décident pas si la liberté générique a pour conséquence la liberté des registres, du didactique au laudatif, au satirique, au comique ou au polémique, ou si la transgression se produit dans l'ordre inverse, la tentation du ludique étant un tropisme voltairien qui, en général, se soucie assez peu du degré d'élévation du propos. En revanche, ils déterminent, au-delà de l'« apparent décousu » du mélange des genres et de la polyphonie des registres (devenus, à ce stade de son œuvre protéiforme, son idiosyncrasie littéraire), un effort de cohésion autour du thème de la diversité des goûts et de la fluctuation des jugements. L'expérience de la relativité du *vrai*, qui s'était récemment renforcée dans la pensée de Voltaire (dans les *Questions sur l'Encyclopédie* notamment), conduit l'auteur à affirmer que « le monde ne subsiste que de contradictions » (p. 198). C'est sur ce constat un rien désabusé de la fragilité de toute certitude philosophique que l'analyse toute en finesse de M.-H. Cotoni et B. Guy conclut l'étude du texte déroutant des *Lettres chinoises, indiennes et tartares*.

Patrick Neiertz
CELLF